

Octobre 2018

Pour une ambitieuse réforme de la mondialisation et une modernisation de l'OMC

Résumé en deux pages à l'intention des décideurs

Le commerce mondial, tel qu'il fonctionne actuellement, ne contribue ni à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris sur le climat, ni aux priorités décrites par le Président de la République Française à l'ONU le 25 septembre 2018.

Par exemple, selon l'OMI, les émissions de GES du transport maritime sont égales à celles de l'Allemagne. Si rien n'est fait, elles représenteront 20 % des émissions en 2050. Le commerce mondial est donc très concerné par l'enjeu du réchauffement climatique.

Y a-t-il des clauses juridiquement contraignantes sur les sujets sociaux et environnementaux, (gestion des emballages, fuel lourd des cargos etc ...) dans les accords de l'OMC ou les accords bilatéraux de libre-échange ? La réponse c'est non.

Tel est le monde d'hier qui perdure encore aujourd'hui. Seule compte la croissance.

Certes, le commerce mondial est bon pour l'économie. En revanche, si les décisions qui vont être prises sur le multilatéralisme et l'OMC par les Chefs d'Etats :

- ne contribuent pas à atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le climat,
- ne contribuent pas à un partage plus équitable de la richesse créée, à la lutte contre la faim¹, et au paiement du juste impôt là où la richesse est créée,
- ne contribuent pas à stopper la dégradation l'environnement et à inverser la courbe des inégalités entre pays et à l'intérieur des pays,

alors on peut affirmer que le bilan des réformes sera négatif².

¹ N'est-ce pas justement à cause d'un problème de subventions alimentaires aux populations les plus vulnérables en Inde que les négociations de l'OMC sont dans l'impasse ? Si tel est bien le cas, cette revendication (même si elle est arrivée trop tardivement et a remis en cause un accord de principe), est parfaitement légitime. <https://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20140801trib000842742/pourquoi-l-inde-a-bloque-les-negociations-de-l-omc.html>

² On peut certes souligner que la mondialisation a permis de sortir un nombre très important de citoyens du monde de l'extrême pauvreté. C'est vrai. Mais ce bon résultat a été entièrement financé par les classes moyennes et pauvres des pays développés. Pas par les grands acteurs économiques ni par les « super riches ».

Pourtant, c'est dans cette direction que l'on se dirige. Des responsables politiques déclarent : « Nous n'en sommes pas à repenser la mondialisation. Nous en sommes à sauver ce qui peut l'être, dans cette guerre commerciale ».

Est-il pertinent de continuer sur la même voie sans changements (ou avec des aménagements à la marge), alors que le Président du Forum de Davos qualifie lui-même la gestion de la mondialisation « d'échec collectif »³ ? Sauver les meubles pour sauver un échec peut-il constituer un projet politique à la hauteur des enjeux ? (Voir lien hypertexte ci-dessous N°5)

Ajoutons d'ailleurs que la réforme des procédures de l'OMC n'a guère de sens s'il y a désaccord sur les objectifs de la mondialisation.

La présente contribution se compose de quatre propositions : trois ajouts au cadre de la mondialisation, et une suppression. Nous ajoutons deux préalables à l'ensemble.

Le tout est très soigneusement argumenté dans la note ci-jointe, écrite à l'intention des experts et des conseillers des décideurs. Nos sources sont accessibles par les liens hypertextes ci-dessous.

I - TROIS AJOUTS.

1 - Instaurer une représentation réciproque entre les très grandes organisations mondiales. (OMC, FMI, OIT, FAO, BANQUE MONDIALE etc..)

2 - Sanctionner les infractions au droit social et environnemental international dans tous les accords existants ou à venir (Via le système général d'arbitrage d'Etats à Etat)

3 - Instaurer le principe de la réciprocité des échanges, sans le limiter aux marchés publics. (Pour contrecarrer les gros déséquilibres commerciaux, et en particulier ceux qui sont liés aux différents dumpings et manœuvres contre lesquels nul ne veut ou ne peut lutter)

II - UNE SUPPRESSION.

Supprimer le système d'arbitrage « investisseurs/Etats » (L'argumentation développée dans la note pour les experts est imparable. Nous sommes devant une spoliation de la souveraineté)

III - DEUX PREALABLES.

1 - Faire inscrire dans tous les accords l'essentiel des choix exprimés par la France. Cf le Plan d'action français sur le commerce mondial d'octobre 2017 et les discours du Président de la République française à la Sorbonne et à l'ONU. Voir liens hypertextes N° 9, 2 et 4 ci-dessous)

2 - Ajouter systématiquement une clause fiscale dans tous les accords. (Aucun combat ne vaut d'être mené, si nous perdons la bataille du climat. Et la bataille du climat nécessite des moyens financiers vertigineux. Il faut récupérer les 1000 milliards d'évasion fiscale annuelle en Europe. Sans cela, nous n'y arriverons pas. D'où la clause fiscale systématique dans les ALE. Voir lien hypertexte N°8 ci-dessous).

[2 Extraits discours Macron ONU 2018 Commerce mondial](#)

[3 Extraits discours Sarkozy Davos 2010 commerce mondial](#)

[4 Extraits discours Macron La Sorbonne 2017 Europe et commerce mondial](#)

[5 Extrait Klaus Schwab échec mondialisation LES ECHOS 20 janvier 2014](#)

[6 Extrait interview Klaus Schwab capitalisme Figaro 16 janvier 2017](#)

[7 Extraits de cinq résolutions sur commerce mondial Parlement Européen 2010 à 2017](#)

[8 Extraits engagements de campagne E Macron](#)

[9 extraits plan d'action France commerce mondial 2017](#)

³ La définition de la folie, c'est de refaire toujours la même chose, et d'attendre des résultats différents. Albert Einstein.